

**INTITULE DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA LYON\_2021-775239 \_PR\_VT-UPU\_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Professeur / Ville et territoires – Urbanisme et projet urbain / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Région</b>	Auvergne-Rhône-Alpes
<b>Département</b>	Rhône
<b>Adresse</b>	3 rue Maurice Audin - 69120 Vaulx en Velin

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille environ 1 000 étudiants. Les DEM pour 2021-2025, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL. Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

Le LAURE (Lyon Architecture Urbanisme, REcherche) se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS "Environnements, villes et sociétés" depuis janvier 2015.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti. L'équipe accueille 2 chercheurs, 3 enseignants-chercheurs, 2 doctorants, et 2 chercheurs associés.

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

### **Missions et activités principales**

L'enseignant(e)-chercheur(e) (EC) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. L'EC organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

### **Charges pédagogiques**

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) aura spécifiquement la charge et/ou la responsabilité des enseignements suivants :

- Grand cours de licence « Villes, territoire et société » (FI + FPC, ~20h)
- Responsabilité de séminaire dans l'un des 6 domaines d'études de Master de l'ENSAL (~40h)
- Responsabilité d'enseignement optionnel de la Mention de master Ville et Environnements Urbains (~20h)

Il/elle participera aux enseignements suivants :

- Atelier(s) Intensif(s) en Licence (type workshop // EXPI S03 S04 S05) (~30h)
- Studio/Lab S09 S10 dans le cadre des domaines d'études de l'ENSAL (~40h)
- Enseignements de formation à la recherche en Licence et Master (bloc Savoirs Recherches Cultures) (~20h).

### **Charges de tutorat et/ou de mentorat**

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) devra notamment assurer 3 charges de tutorat et/ou de mentorat parmi celles dispensées dans l'établissement :

- Direction d'études du rapport d'étude des licences (~20h)
- Direction d'études du mémoire d'initiation à la recherche et du mémoire recherche des masters (~20h)
- Direction d'études du projet de fin d'études du master Architecture (~40h)
- Direction d'études de l'Habilitation à Maitrise d'œuvre en Nom Propre : (~28h)
- Tutorat « SEP » des masters (stage, mobilité, césure, action personnelle, porte-folio, etc. ; ~20h)
- Tutorat « SEP » des licences (stages, portfolio, action personnelle ; ~20h)
- Direction / co-encadrement de thèse du doctorat en architecture (~20h)

### **Charges scientifiques**

Voir « rattachements pédagogiques et scientifiques ».

### **Autres tâches**

Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation à :

- s'impliquer dans les instances de l'école,
- s'impliquer dans la représentation de l'ENSAL, au niveau local, national et international,
- rejoindre l'équipe d'un des 6 Domaines d'Etudes des Masters et à participer à sa constitution pour le programme 21-26
- représenter l'ENSAL dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux et/ou dans les structures professionnelles et institutionnelles.

### **Perspectives d'évolution**

Dans le cadre de la stratégie d'internationalisation de l'établissement, l'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) pourra être amené(e) à prendre part à des enseignements dispensés dans une langue étrangère (anglais...).

La responsabilité d'UE, la coordination de BLOCS ou semestres de formation, la co-direction scientifique de DEM font partie des charges spécifiques que l'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) a vocation à assurer et auxquelles il/elle pourra prétendre chaque année. Ces responsabilités, renouvelées régulièrement pour des mandats de 2 à 4 ans reconductibles, sont attribuées sur appel à candidature du CPS.

## **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

3° Au-delà de son service d'enseignement et de sa participation à des travaux de recherche, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans la cadre de ses obligations de services pour assurer des missions d'encadrement et de pilotage pédagogique et scientifique ;

4° En fonction des besoins pédagogiques et scientifiques de l'établissement l'enseignant(e) recruté(e) pourra être amené(e) à travailler le samedi et à se déplacer en France et à l'étranger.

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Le/la candidat(e) disposera :

- d'une expérience confirmée d'enseignement, témoignant d'une approche réflexive des enjeux propres au champ VT et aux évolutions du rôle de l'architecte dans ce champ ;
- d'une très bonne connaissance des enjeux institutionnels et de l'environnement pédagogique et scientifique des ENSA ;
- d'une production scientifique régulière et reconnue dans le champ des études urbaines, à même d'irriguer les domaines d'étude de master et les laboratoires de recherche de l'ENSA ;
- d'une expérience significative d'animation scientifique, de pilotage de projets de recherche en équipe et d'organisation de rencontres scientifiques.

La préparation d'une HDR et/ou l'expérience d'encadrement de thèse est une dimension souhaitable afin de répondre aux besoins d'encadrement de l'ENSAL.

### **Compétences techniques et savoir-faire**

- Construire et coordonner des cours théoriques, des enseignements de séminaire de master et être en capacité de penser une progression pédagogique en VT de la L1 au doctorat ;
- Structurer et proposer des enseignements articulant formation / recherche / pratique, en master et doctorat ;
- Pratique de l'ingénierie pédagogique et de la structuration de formations ;
- Développer des partenariats pédagogiques et scientifiques, en France comme à l'international, intégrant des acteurs socio-économiques et les enjeux d'interactions science-société (dispositifs participatifs, recherche-action...);
- Piloter et produire une recherche multi-acteurs, de la réponse à un appel à projet à la valorisation.

### **Savoir-être**

- Attention aux conditions d'apprentissage dont les rythmes de travail des étudiants ;
- Capacité à accompagner des parcours étudiants vers la recherche et le doctorat ;
- Capacité à constituer, structurer et animer des collectifs pluridisciplinaires, à développer et s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.

### **2 - Rattachement pédagogique et scientifique**

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) a vocation à intégrer l'unité de recherche LAURe de l'UMR 5600 Environnement, Villes, Sociétés. Il/elle est appelé(e) à contribuer aux deux échelles de collectif, en animant la recherche scientifique (ateliers de l'UMR, séminaires d'équipe...), en prenant des responsabilités de coordination de ces activités et en participant à la dynamique doctorale engagée par l'ENSAL au sein de l'ED 483.

Il est attendu qu'il/elle s'implique dans le renforcement de réseaux professionnels et de recherche existants et à en créer de nouveaux ; qu'il/elle soit force de proposition dans le montage et la conduite de recherches fondamentales et/ou de recherche-action.

### **3 - Diplômes requis au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Diplôme en architecture, paysage, urbanisme-aménagement.

Doctorat en architecture, urbanisme, géographie ou doctorat dans les disciplines des études urbaines.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

### Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA LYON selon les mesures définies dans son règlement.

## CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

### Personne à contacter

[eric.guillot@lyon.archi.fr](mailto:eric.guillot@lyon.archi.fr)

### Autre personne à contacter

[sandrine.quemin@lyon.archi.fr](mailto:sandrine.quemin@lyon.archi.fr)

Adresses électroniques uniquement